

Communiqué de presse

Contact: Nathalie Vanderbeken
Fonction: Marketing & Communications
Tel.: + 32 2 600 60 83
GSM: + 32 479 90 25 71
Email: nvanderbeken@deloitte.com

Le système de sécurité sociale belge se situe dans la moyenne européenne

Etude Deloitte sur la Sécurité sociale – 1ère édition

Diegem, 28 janvier 2017 – La Belgique ne figure pas parmi les pionniers de la réforme de la sécurité sociale. Sa plus haute ambition pour l’instant semble être de ne pas rater le train Européen. Deloitte annonce aujourd’hui les résultats de sa première étude sur la sécurité sociale en Europe, en collaboration avec Filip Van Overmeiren, avocat chez Laga. Cette vaste enquête compare les différents régimes de sécurité sociale de 26 pays européens. Elle démontre que la Belgique possède bien un solide système de sécurité sociale, mais que les travailleurs dans notre pays ne doivent pourtant pas s’attendre à un paradis social au regard des importantes cotisations sociales versées.

La Belgique reste l’un des pays les plus chers en termes de coût de la sécurité sociale pour les travailleurs

Avec des contributions non plafonnées s’élevant à 13,07% pour les employés et environ 32% pour les employeurs sur le salaire brut des travailleurs, la Belgique arrive en troisième position après la France et la Hongrie en termes de pression parafiscale. *«Bien entendu, cette pression est bien plus légère dans les pays où l’on ne doit pas payer de cotisations sociales lorsqu’un certain plafond est dépassé, comme c’est le cas chez nos voisins Allemands, Néerlandais et Luxembourgeois.»*, nous explique Filip Van Overmeiren, avocat chez Laga.

Malgré le coût élevé de la sécurité sociale, le travailleur belge bénéficie d’une protection sociale qui se limite à la moyenne

Si notre système de soins de santé est réputé pour sa haute qualité, les autres prestations se situent plutôt dans la moyenne. Avec une pension légale brute de quelque €2.500 par mois maximum, le salarié belge se trouve à égalité avec son homologue allemand, mais mieux loti que le salarié français ou néerlandais. Dans ces pays, l’accent repose plus sur les pensions complémentaires. Le montant alloué en Belgique paraît toutefois bien maigre par rapport à la colossale pension de maximum €8.000 environ versée au Luxembourg. En ce qui concerne l’âge de la pension légale, la Belgique se situe dans une bonne moyenne avec ses 65 ans. Plusieurs pays européens ont déjà relevé l’âge légal de la pension à 67 ans; chez nous, ce relèvement n’est prévu qu’en 2030. Quant au relèvement de l’âge de la prépension (62 ans aujourd’hui, 63 ans à partir de 2019), il se situe lui aussi dans la moyenne européenne.

Allocation familiale peu généreuse pour le premier enfant en Belgique

En ce qui concerne les allocations familiales pour le premier enfant, il existe toujours, comme pour d'autres allocations versées au titre de la sécurité sociale, une différence très nette entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale. Les montants versés en Europe occidentale (entre +/- €60 et €200 par mois) atteignent facilement le double de ceux versés en Europe orientale (entre +/- €11 et €45 par mois). Avec €90 pour le premier enfant, la Belgique se range au bas de l'échelle des allocations ouest-européennes. Chez nos voisins néerlandais, cette allocation est encore moins généreuse (€63) tandis qu'en France, les allocations familiales ne sont octroyées qu'à partir du 2ème enfant. La Belgique octroie cependant des allocations plus importantes pour les 2ème et 3ème enfants. Comme dans beaucoup d'autres pays et hormis certaines exceptions (études supérieures par exemple), les allocations familiales sont versées jusqu'à l'âge de 18 ans maximum.

Congé de maternité relativement court en Belgique par rapport à d'autres pays européens

En ce qui concerne la protection de la maternité, la Belgique offre un congé de maternité de 15 semaines à peine, contre 26 semaines en moyenne dans les autres pays analysés. Les jeunes mamans bénéficient par exemple de 82 semaines en Estonie, et de 59 semaines en Bulgarie et en Norvège. L'Islande innove avec un congé de maternité de trois mois couplé à un congé parental de 3 mois pouvant être réparti librement entre le père et la mère. Avec 10 jours de congé de paternité en Belgique, les papas se trouvent dans une situation similaire à celle des autres pays, où la durée de ce congé va de 1 à 14 jours en moyenne.

Le chômeur belge est le seul de l'EEE à toucher une allocation de chômage à vie

Aucun débat sur la sécurité sociale en Europe n'échappe à l'épineuse question du régime belge des allocations de chômage. Nous restons le seul pays de l'Espace économique européen où l'on peut percevoir une allocation de chômage à vie. Le montant de cette allocation diminue avec le temps, mais la durée du versement est en principe illimitée.

###

Deloitte en Belgique

Deloitte, cabinet d'audit et de conseil de premier plan en Belgique, offre des services à haute valeur ajoutée en matière d'audit, d'expertise comptable, de conseil fiscal et juridique, de financial advisory services et de consultance.

Plus de 3.200 collaborateurs répartis dans 10 bureaux conseillent des entreprises nationales et internationales, des PME ainsi que des institutions publiques et des ASBL. Le chiffre d'affaires pour l'exercice fiscal 2016 s'élève à 432 millions d'euros.

Le cabinet belge fait partie du groupe international Deloitte Touche Tohmatsu Limited, l'un des leaders mondiaux des services professionnels, regroupant plusieurs sociétés membres indépendantes.

Nous concentrons nos efforts sur notre service à la clientèle à travers une stratégie mondiale menée au niveau local dans plus de 150 pays. Fortes d'un capital intellectuel composé de plus de 225.000 personnes dans le monde, nos sociétés membres fournissent des services dans les principaux domaines professionnels couvrant l'audit, la fiscalité, la consultance et le conseil financier. Leurs services, renommés pour leur excellence, ont déjà conquis les décideurs de la plupart des grandes enseignes internationales et nationales, publiques comme privées, et d'organisations prospères en plein essor opérant à l'échelle mondiale. Le groupe Deloitte Touche Tohmatsu Limited a réalisé un chiffre d'affaires de 35.2 milliards de dollars pour l'année fiscale 2015.

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consultez <http://www.deloitte.com/about>.

Laga BV SCRL en Belgique

Laga BV CVBA fait partie d'une association multidisciplinaire privilégiée de partage des coûts avec Deloitte conseillers fiscaux BV SCRL.